

Montréal, 7 février 2021

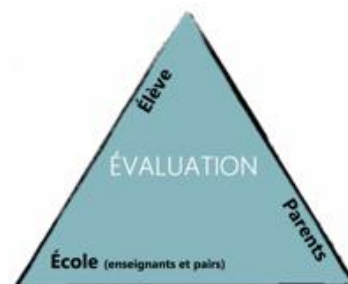


Bonjour chers parents,

Voici quelques informations stratégiques.

Bulletins

Le principe de l'évaluation tripartite (élève-parents-école) est au cœur de notre pédagogie ouverte et interactive. Nous vous invitons donc à prendre le temps de lire attentivement le bulletin de votre enfant en sa compagnie de même qu'à rédiger vos propres observations quant à son évolution.



L'évaluation joue un rôle important dans le processus d'apprentissage d'un enfant. L'évaluation a deux fonctions : une fonction de reconnaissance des compétences et une fonction d'aide à l'apprentissage. À l'école Atelier, nous accordons une grande place à l'évaluation dans sa fonction d'aide à l'apprentissage. C'est pourquoi les enseignants ont travaillé très fort pour rédiger les bulletins de vos enfants. Ils ont pris le temps de formuler des rétroactions riches et détaillées pour vous permettre de bien connaître les forces et les défis de votre enfant. Tous les commentaires formulés dans le bulletin ou dans le cartable d'activités ouvertes permettent aussi à votre enfant d'apprendre à mieux se connaître.

Fait intéressant : plusieurs recherches dans le domaine de l'éducation ont démontré que la rétroaction offerte par l'enseignant, lorsqu'elle est bien comprise par l'élève, est un facteur ayant un grand impact sur la réussite.

Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation a été adopté à la dernière rencontre du Conseil d'établissement. Vous pouvez maintenant le consulter sur notre site internet :

<https://atelier.cssdm.gouv.qc.ca/ecole/intimidation-et-violence/>

Cette année, notre plan de lutte a été rédigé de manière à accroître l'harmonie dans la bulle-classe. Nous avons adapté nos mesures préventives à cette nouvelle réalité. En côtoyant quotidiennement toujours les mêmes amis, les élèves sont amenés à développer de nouvelles facettes de leurs habiletés sociales. Tout en ayant la chance de tisser des liens plus forts avec leurs camarades de leur classe, les enfants doivent aussi faire preuve d'une plus grande ouverture envers les différences. Certains apprennent même à s'affirmer positivement davantage.

Nous faisons donc le pari qu'en sensibilisant les élèves aux effets négatifs des incivilités verbales, nous en arriverons à diminuer les actes de violence et d'intimidation. Nous avons donc demandé à tous les élèves de l'école de prendre l'engagement suivant :

**Je m'engage à faire preuve de courtoisie et à communiquer
positivement avec les autres.**

À titre d'exemple, voici l'animation qui a été présentée aux groupes de 2^e cycle.

https://csdma-my.sharepoint.com/:b/g/personal/daigle_so_csdm_qc_ca/EYLuY9LnIjpNqD_dI7gQQYwBLIOC_y8lBe7VDODXO2qy2Eg?e=jew3jc

J'ai rencontré toutes les classes à ce sujet. De plus, notre agent sociocommunautaire est venu dans les classe du 3^e cycle pour discuter d'intimidation et de cyber intimidation. Afin que nos interventions puissent avoir un plus grand impact, nous vous invitons à discuter de ce sujet avec vos enfants.

Tutorat annoncé par le ministre Roberge

Le ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, annonçait récemment le lancement d'une stratégie d'entraide éducative et de bien-être à l'école pour soutenir la réussite éducative des élèves et le bien-être de l'ensemble des acteurs du réseau scolaire dans le contexte actuel de pandémie.

Dans le cadre de cette stratégie, les services de tutorat seront bonifiés dans l'ensemble du réseau scolaire. Comme nous formons une communauté éducative et que la vérification de vos antécédents judiciaires est déjà faite, je sollicite votre contribution pour soutenir nos élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou des retards scolaires. **Ces élèves seront ciblés par les enseignants.** Si vous souhaitez offrir du tutorat aux enfants de l'école Atelier, à raison de quelques heures par semaine, je vous invite à m'en faire part dès que possible.

Sachez que les services de tutorat seront offerts en dehors des heures de classe et **principalement à distance.** Ce travail sera rémunéré, mais je n'ai aucun détail à ce sujet pour le moment. Il est à noter que dans le cadre de ce projet, un parent ne peut obtenir une rémunération pour faire du tutorat auprès de son propre enfant.

Veuillez m'indiquer votre intérêt à offrir du tutorat en me précisant le nombre d'heures que vous souhaitez offrir et le niveau scolaire pour lesquels vous vous portez volontaire.

Retards le matin

Vendredi matin dernier, plus de 25 élèves du primaire sont arrivés en retard, ce qui représente une proportion de 10%. Cela perturbe malheureusement la routine du matin qui consiste à planifier sa journée dans son agenda scolaire.

Bonne semaine!

Sophie Daigle, directrice